

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN

Conseil municipal du 19 octobre 2020



Le 18 novembre 2020

Jeudi 19 octobre se tiendra une nouvelle séance du Conseil municipal de Cachan. La séance se tiendra en visioconférence, elle sera retransmise en direct sur Vimeo à partir de 20h30. Plusieurs sujets importants sont à l'ordre du jour.

La Ville est aux côtés des Cachanais pendant la crise sanitaire

Depuis le début de la crise sanitaire, Cachan s'est pleinement engagé aux côtés de tous les Cachanais. De nouveaux dispositifs sont aujourd'hui mis en place pour limiter les impacts économiques et sociaux de cette crise sans précédent : la création d'un fond de solidarité aux associations, la gratuité du stationnement pendant le confinement.

La Ville demande que les territoires en décrochage bénéficient de l'égalité républicaine

La crise sanitaires et les externalités sociales et économiques qui en découlent entraînent une paupérisation importante de certains territoires et quartiers. Aujourd'hui, les villes et quartiers populaires demeurent un angle mort du Plan de relance annoncé par le gouvernement. 110 Maires, dont Hélène de Comarmond ont lancé le 14 novembre dernier un appel au Président de la République pour lui demander de sanctuariser 1 milliard d'euros du plan de relance en faveur des quartiers prioritaires. La ville de Cachan demande qu'1% des 100 milliards d'euros annoncés pour relancer l'économie soit accordé pour les territoires en décrochage.

La Ville adhère au réseau élus.es contre les violences faites aux femmes et au centre Hubertine Auclert

Depuis de nombreuses années, la Ville s'engage pleinement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et a créé de nombreux dispositifs municipaux (réseau de professionnels, sensibilisation à l'égalité femme-homme...). La ville s'inscrit maintenant dans un réseau intercommunal pour œuvrer aux côtés d'autres collectivités engagées. L'inscription dans un réseau intercommunal permettra d'assurer une meilleure circulation de l'information, de mutualiser, de capitaliser et de rendre plus visibles les différentes pratiques menées au sein de chaque collectivité et ce, dans un objectif d'accompagnement global et efficace des femmes victimes de violences.

La Ville élargit le droit d'interpellation populaire

La Ville de Cachan a initié depuis de nombreuses années une démarche participative afin d'associer les Cachanais aux décisions relevant du champ de compétences de la commune. Depuis 2014, un droit d'interpellation populaire a été mis en place pour proposer l'inscription d'un sujet d'intérêt local à l'ordre du jour du Conseil municipal. Aujourd'hui, Cachan souhaite aller plus loin en assouplissant les modalités du droit à l'interpellation populaire. La participation sera ouverte aux Cachanais de plus de 16 ans et un seuil de 650 personnes sera désormais exigé (contre 3% de la population de la Ville auparavant).